



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 9 septembre 2010

Mots-CLES : BTP / CREATION D'ENTREPRISE / RESEAU / RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Le GNCTI passe le cap des 50 adhérents

www.moncourtierlocal.com et www.courtier-travaux-gncti.fr

Contacts

Relations presse

■ Agence C3M

■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard

michelle@agence-C3M.com

Cathy Lacides

cathy@agence-C3M.com

■ **Le courtage en travaux a le vent en poupe !** ■ **6 mois après sa création, le Groupement National des Courtiers en Travaux Indépendants, atteint une couverture nationale.** ■ **Les services proposés aux membres sont de vrais accélérateurs de business.**

Le courtage en travaux : un nouvel horizon professionnel

Voie de reconversion prisée par les quadras et quinquas lassés de leurs vies de salariés , ce nouveau métier permet de réaliser son rêve d'indépendance sans être dans l'obligation d'investir une trop importante mise de fond. _« *C'est avant tout un métier de services. Le courtier en travaux propose une intermédiation entre les entreprises du bâtiment et particuliers ou TPE/PME cherchant à faire faire des travaux d'entretiens ou d'amélioration. Pour réussir dans ce métier, posséder un sens client est bien plus efficace que de dépenser ses économies en droit d'entrée, ou d'exploitation d'une marque. Etre au fait des réglementations et des innovations des fabricants en matière de travaux intérieurs et extérieurs, et surtout bien qualifier les artisans que l'on référence étant les premières compétences à acquérir pour faire ce métier avec sérieux* »_, explique Alexis Briand, Président cofondateur du GNCTI.

Le métier ne s'improvise pas, et les bonnes pratiques s'apprennent !, ***Développer son business est un enjeu crucial pour tout créateur d'entreprise...*** Restez seul, apprendre sur le tas, ce n'est pas la bonne attitude ! ***Le GNCTI propose aux candidats de les épauler dans leur démarrage et leur développement, en mettant à leur disposition des outils métiers.*** Les courtiers ne s'y trompent pas, et en quelques mois le groupement couvre déjà le territoire national avec ses 50 adhérents. _« *Nous recevons de nombreuses candidatures à la suite de nos réunions de présentation sur Paris et notre approche ainsi que nos valeurs plaisent ! Nous proposons un transfert de savoir faire et un accompagnement, sans emprisonner nos adhérents dans une franchise coûteuse de plusieurs années. Et nous sommes dans une démarche vraiment collaborative gagnant-gagnant.* »_

Dernier né, www.moncourtierlocal.com

Le site web [moncourtierlocal.com](http://www.moncourtierlocal.com), est un ***générateur de contacts commerciaux***. Le site renvoie la fiche remplie par un prospect au membre du réseau le plus proche. A charge pour lui de contacter ensuite le client sous les 48 heures.



« Le contact est envoyé à un courtier en travaux et à un seul. Pas de concurrence entre les membres du réseau : ce n'est pas dans l'esprit de notre Groupement. », explique Stéphane GAILLET, gérant de A Vos Travaux sur Bordeaux, et responsable de la Commission Communication au sein du GNCTI.

Pour les donneurs d'ordre, c'est l'assurance d'avoir un vrai professionnel du courtage qui le mettra en relation avec des artisans qualifiés et fiables, dont la santé financière est vérifiée régulièrement, et ayant acquitté leur assurance professionnelle.

Des travaux en toute sérénité, payés au juste prix, livrés dans les délais, sans stress ! On n'y croyait presque plus... C'est le moment de changer d'opinion avec moncourtierlocal.com !

En savoir plus sur le GNCTI.

Créé au printemps 2010 par 15 courtiers indépendants, le GNCTI propose aux courtiers qui le rejoignent un ensemble de services pour asseoir leur activité.

Veille informative, assurance responsabilité civile... les services sont fournis moyennant une adhésion annuelle. Un catalogue de services est proposé également, le GNCTI fonctionnant comme une centrale d'achats avec un pouvoir de négociation avec les fournisseurs permettant de répercuter au meilleur prix des offres intéressantes leurs membres (téléphonie, bureautique, progiciel métier, etc.)

La première convention nationale s'est tenue le 13 juillet et a rassemblé une cinquantaine de membres.

Créé en Bretagne dans les années 80, il y a maintenant 600 à 650 courtiers sur le territoire national, poussé par les indépendants ce métier est en fort développement ces dernières années. Un faible investissement de départ, un marché en complète mutation, une indépendance et une autonomie dans le travail étant les principaux attraits. Mais pour que cette profession puisse offrir la possibilité d'une reconversion réussie aux nombreux candidats qui souhaitent se lancer dans cette aventure, il est fondamental qu'ils soient soutenus et que leur budget de fonctionnement soit optimisé dans un cadre sécurisant et motivant. Là est la vocation du GNCTI !